Granotes

Tour d'horizon des animations pages 7-8-9



Loisirs

Randonnée et VTT : rendez-vous à Valmy

.....Page 3
Côté montagne

Une ville, plusieurs visages...

Pages 4-5

Sécurité

La sécurité reste prioritaire

Page 6

Animations

Le mardi, fête au village... et le jeudi, balades gourmandes. Plage et tourisme à la Casa de l'Albera. Cet été, trois expos à la

Galerie Marianne.

.....Pages 7.8.9

Tourisme

L'office du tourisme vous accueille.

.....Pages 10.11

Vie municipale

L'OPAH se poursuit. Le CLIC vous informe..

Pages 10-11

Zooms

Retours sur l'actualité.

.....Pages 14-15

Agenda

Les grands rendez-vous.

......Page 16



Directeur de la publication

Pierre Aylagas, Maire d'Argelès-sur-Mer Allée Ferdinand Buisson 66700 Argelès-sur-Mer Tél. 04 68 95 34 58

www.argeles-sur-mer.com Rédaction et Maquette

Service Communication

Crédits photographiques

Frédéric Hédelin

Service Communication

Imprimerie

Imprimerie Salvador (Elne) Papier 100% recyclé.

Éditorial



Tranquillité, bien-être, sécurité

a saison estivale est en train de battre son plein à Argelès-sur-Mer. Depuis la mi-juillet, la population de la ville est passée de 10 000 à près de 150 000 habitants! Le temps de quelques semaines, notre commune devient ainsi la plus peuplée des Pyrénées-Orientales.

La situation est exceptionnelle et, loin des lampions de la fête, l'équipe et les services municipaux font leur maximum pour que cet été reste agréable.

Notre première mission est d'assurer la tranquillité, le bien-être et la sécurité de tous. Entre les policiers municipaux, les gendarmes, les sauveteurs aquatiques et les pompiers, ce sont plus d'une centaine d'uniformes qui représentent la loi, veillent sur vous, sur l'ensemble du territoire communal, 24 heures sur 24.

Bien sûr, cette priorité n'oblitère en rien la dimension festive. Depuis le mois de juin, les animations se succèdent et le public répond présent. Les Déferlantes ont fait le plein. Dans un tout autre style, les Mardis du Village et les Balades gourmandes séduisent un nombre croissant de touristes. Tous les goûts et attentes sont satisfaits et le public de notre station, essentiellement familial, comblé.

L'été est synonyme de farniente... ce qui n'empêche pas l'équipe municipale de continuer à travailler sur des dossiers essentiels pour l'avenir d'Argelès-sur-Mer. Parmi eux, le lycée Christian-Bourquin accueillera ses premiers élèves en septembre. Nous y reviendrons plus longuement dans les colonnes du prochain numéro de Granotes.

En attendant, je vous souhaite d'excellentes vacances.

Pierre Aylagas Maire d'Argelès-sur-Mer Député des Pyrénées-Orientales

Randonnée et VTT: rendez-vous à Valmy

Un panneau d'information sur les sentiers de randonnée et les itinéraires VTT a été inauguré le 6 juin sur le parking de Valmy. Cette initiative municipale et communautaire s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'un schéma de développement local de la pratique du VTT et de la randonnée dans le massif des Albères.

e massif de l'Albera, du Piémont jusqu'aux crêtes transfrontalières, est un site privilégié pour les randonneurs et les vététistes, sans cesse plus nombreux. De plus, aux détours des multiples chemins ou pistes qui sillonnent le site, s'offrent aux visiteurs les traces d'un passé où l'homme occupait activement la montagne (dolmens, chapelles, tour à signaux, murettes...).

L'engouement connu par cet espace naturel exceptionnel n'a donc rien d'étonnant.



Les amoureux du VTT peuvent ainsi bénéficier d'un dénivelé que pourraient jalouser certaines stations de ski catalanes (1 150 mètres contre 800 mètres pour le domaine du Puigmal).

D'ailleurs, la Ville et la Communauté de com-



munes étudient actuellement la mise en place d'un schéma de développement local de la pratique du VTT, activité 100% nature dont la dimension économique ne doit pas être sous-estimée.

Premier point info rando et VTT

La première réalisation concrète de cette démarche menée en partenariat avec le

Vélo-club des Albères et la fédéra-

tion française de cyclotourisme est l'ouverture, en juin dernier, du premier point d'infos rando et VTT. A l'entrée du parking de Valmy (au niveau de la sortie 12 de la D914), un panneau de taille imposante créé par la Ville et la Communauté de communes présente sur une face les itinéraires de VTT et balades à vélo (plus de 100 km de parcours au total). L'autre face est dédiée à la randonnée pédestre (voir « Au bonheur des randonneurs », page 4). Un point d'eau potable est mis gratuitement à disposition des usagers à proximité du lieu.

Tous les circuits sont clairement balisés (voir visuel panonceaux VTT et randonnée ci-contre).

L'éparpillement des cyclistes et des randonneurs s'en trouve réduit et la protection de l'environnement accrue.

Infos. 04 68 95 34 28



70 cyclistes encadrés par le Vélo-club des Albères ont participé aux balades vélo familiale et sportive VTT organisées durant la matinée.



Inauguration en présence de tous les acteurs.



Le balisage performant de tous les circuits favorise la préservation de l'environnement.

De nombreuses sources d'information à votre disposition

Les topo-guides des itinéraires VTT et des randonnées pédestres sur le territoire argelésien sont en vente à l'Office municipal de tourisme (4 euros).

Curieux, débutant, confirmé ou amoureux de la nature méditerranéenne, ces publications vous aideront à mieux apprécier la diversité paysagère d'Argelès-sur-Mer.

En savoir plus sur la pratique du VTT à Argelès-sur-Mer http://www.argeles-sur-mer-tourisme.com/se-divertir/velo/vtt.

Cartes et tracés GPS des parcours en téléchargement gratuit : http://www.argeles-sur-mer-tourisme.com/vtt.



Une ville, plusieurs visages...

Argelès-sur-Mer, cité balnéaire ? Pas seulement ! A moins d'une poignée de kilomètres des plages méditerranéennes, reliefs escarpés et espaces boisés du massif de l'Albera prennent leurs aises. Au-delà de la création du point d'accueil VTT à Valmy, les activités - de loisirs ou professionnelles - ainsi que les richesses naturelles y sont particulièrement nombreuses.



Au bonheur des randonneurs

Près d'une quarantaine de kilomètres de sentiers sillonnent le versant argelésien du massif de l'Albera. Ils sont répartis en plusieurs catégories :

- le GR 10 épouse la ligne de crêtes sur une longueur de 8 kilomètres. Géré par le Conseil départemental, il est balisé en blanc et rouge. En l'empruntant, les marcheurs les plus aguerris rejoindront le Néoulous culminant à 1 200 mètres d'altitude : ils pourront admirer à 360° les panoramas de l'Alt de l'emporda (Espagne) et le département des Pyrénées-Orientales ;
- les sentiers de petite randonnée (balisage jaune) sont gérés par la Communauté de commune Albères Côte Vermeille Illiberis. Ils peuvent être parcourus à la demi-journée ou à la journée, avec des niveaux de difficulté « facile » et « moyen ».

Les sentiers d'Argelès-sur-Mer sont équipés d'une nouvelle signalétique directionnelle. Enfin, ils sont en réseau avec les sentiers des communes avoisinantes. Les possibilités de découvertes des charmes du massif en sont multipliées sensiblement.

« Ecouter pour voir, les histoires des Albères... »

Ce parcours audioguidé gratuit disponible en plusieurs langues (français, allemand, anglais, espagnol, catalan) vous permettra de découvrir les Albères autrement. La randonnée débutera au panneau d'information randonnée de Valmy. Elle vous entraînera vers la chapelle romane St Laurent-du-Mont (X° siècle). Grâce au MP3 dont vous serez équipé, vous écouterez en musique, au fil du sentier, les confidences des anciens, les mots des écrivains, les anecdotes, l'histoire... Ainsi, c'est tout Argelès-sur-Mer qui se livrera.

Suivez les panneaux directionnels jaunes intitulés « Chapelle St Laurent (St Lorenç) PR ARG4 ». Les 11 panonceaux vers font office d'autant de haltes.

Distance : 5 kilomètres A/R. Dénivelé positif : 213 m. Durée : 3 heures. Difficulté : Facile.

Téléchargement ou écoute gratuite des

11 haltes : http://www.argeles-sur-mer-tourisme.com/se-divertir/balades-accompagnees.

Prêt des baladeurs MP3 : les hôtesses de l'Office de tourisme vous prêteront gratuitement les MP3 (pièce d'identité obligatoire).

Infos 04 68 81 15 85



Côté nature...

Réserve naturelle nationale de la forêt de la Massane : un site exceptionnel

Gérée par l'association des Amis de la Massane, cette hêtraie couvre 336 hectares s'échelonnant entre 600 et 1154 mètres d'altitude (hauteur du Pic des 4 Termes, point le plus élevé du territoire argelésien).

Avec 6467 espèces (essentiellement des invertébrés) répertoriées sur son périmètre, elle se classe dans le peloton de tête des sites les plus riches d'Europe en terme de nombre d'espèces par mètre carré.

Particularité d'Argelès-sur-Mer : son territoire abrite deux réserves naturelles, celle de la forêt de la Massane et celle du Mas Larrieu.

Le respect de la forêt : l'affaire de tous

La forêt de la Massane est comme une vieille dame fragile dont il faut prendre soin. Il est du devoir de tous de la protéger. Les visites sont libres, mais une fréquentation trop importante peut perturber sensiblement l'écosystème. Chaque année, 30 000 visiteurs se rendent à la Massane. Feux sauvages, déchets abandonnés et camping non autorisé (seul le bivouac est toléré, notamment au refuge des Colomates) font encore trop de dégâts dans un environnement, on ne le répètera jamais assez, très vulnérable. Dans un souci nécessaire de protection et de respect de ce site qui fait la fierté de la ville, Argelésiens comme touristes doivent apprendre à ne laisser aucune empreinte de leur passage.

Infos. 04 68 88 12 18





... Côté patrimoine

L'histoire à fleur de pierre...

Le massif de l'Albera abrite de nombreuses traces du passage de l'homme. Autant de témoignages d'une riche histoire.



ur les hauteurs de Valmy, deux dolmens dressés il y a plus de 4000 ans se languissent dans la végétation. Ces ossuaires et tombes collectives prouvent donc une présence humaine précoce dans un espace peu accueillant. Mais de ces premiers autochtones, pas de traces autres que ces vestiges de pierre usés par la course du temps et qui, certainement, resteront à jamais les uniques témoins d'un passé peu connu.

Des trésors architecturaux à découvrir

Parmi eux, les ermitages de Saint-Ferréol-de-la-Pave, Notre-Dame-de-Vie et Saint-Jérôme (à partir du X° siècle) ainsi que la chapelle de Saint-Laurent-du-Mont (XII° siècle) attestent les élans de foi qui faisaient alors frémir l'Occident médiéval.

Toujours dans les Albères, d'autres bâtisses rappellent que les premiers siècles de notre ère n'étaient pas uniquement marqués par le sceau de la religion. Ils étaient également souillés par d'incessants conflits et luttes de pouvoir. De ces bras de fer sont nés au fil des décennies des constructions qui rappellent la violence et le climat d'insécurité permanent de l'époque : le château d'Ultréra (VIIe siècle), les châteaux de Pujol et de Taxo d'Avall (XIe siècle) et la tour de la Massane (XIIIe siècle). Cette dernière, érigée sur une étroite crête rocheuse, à 800 mètres d'altitude, offre à ses visiteurs un panorama fabuleux sur toute la plaine du Roussillon et les rivages méditerranéens.



Des moyens renforcés

Dans une commune qui voit sa population décupler pendant la haute saison, assurer la sécurité des usagers dans les meilleures conditions reste une des préoccupations essentielles de la Ville. Tour d'horizon des différentes mesures initiées dans ce domaine.



u 1er juillet au 31 août, dix-sept assistants temporaires de police municipale (ATPM) viennent épauler les 25 agents titulaires de la PM argelésienne.

Ces renforts sont répartis en plusieurs équipes qui couvrent chacune un secteur géographique particulier :

- Surveillance du port et du Racou en cyclomoteur : stationnement, parkings, relais d'informations auprès de la population ;
- surveillance du parking de la Marenda jusqu'au port, en VTT, un moyen de transport synonyme de plus de mobilité, notamment dans les zones piétonnes ;
- îlotage sur le centre plage, les allées piétonnes ;
- renforcement des patrouilles de policiers municipaux ;
- surveillance du parking des Platanes (centre plage) et de son stationnement, de 17 heures jusqu'à minuit ;
- tenue du standard de la police municipale. Les titulaires sont quant à eux répartis en 5 équipes de 4 agents qui tourneront en 3 X 8 heures jusqu'à la mi-septembre.

Enfin, deux agents sont dédiés à la police de l'urbanisme : surveillance des constructions illégales, achèvements des travaux, surveil-

lance des écarts (mas dans les Albères, etc.) De manière particulière, les forces de l'ordre se positionnent près des discothèques au moment de leur fermeture pour prévenir tout risque d'affrontement ou de nuisance sonore.

Tout le monde travaille ensemble

La Police municipale et la Gendarmerie nationale travaillent ensemble dans le cadre d'une convention de coordination. Une cinquantaine de représentants des forces de l'Etat (la Ville assure financièrement leur hébergement à hauteur de 64 000 euros pour l'été, NDLR) et les effectifs de la Police municipale effectuent des patrouilles communes.

Par ailleurs, une réunion de coordination se déroule tous les lundis matin à l'Hôtel de Ville. Elle réunit les représentants de tous les acteurs de ce domaine : forces de l'ordre, sauveteurs, élus, représentants des pompiers, des services municipaux. Le bilan de la semaine écoulée y est dressé et les événements futurs analysés. L'efficacité sur le terrain s'en trouve accrue. Enfin, les membres du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) interviennent

régulièrement à Argelès-sur-Mer, par exemple dans le cadre d'interpellations. Leur installation à Argelès-sur-Mer à la fin de l'année facilitera leur disponibilité et accroîtra leur présence dans notre ville.

En pratique

La surveillance des plages

Elle est assurée jusqu'au 27 septembre.

Jusqu'au 1er septembre : les sept postes, tous les jours, de 10 h 30 à 19 heures.

Du 1er au 13 septembre : Poste central (P4), Postes 2, 3 et 6, tous les jours de 10 h 30 à 18 heures.

Du 14 au 27 septembre : Poste central (P4), postes 3 et 6, tous les jours de 10 h 30 à 18 heures en fonction des conditions météorologiques.

Les numéros utiles

Police municipale : 04 68 81 16 31 Gendarmerie nationale : 17

Sapeurs-pompiers : 18

SAMU et coordonnées du médecin de

garde: 15

Pharmacies de garde : 32 37

Le mardi, fête au village...

L'association des commerçants du village et l'Office municipal d'animation organisent chaque semaine les Mardis du Village. Cette animation musicale tout public prend actuellement son rythme de croisière.

es Mardis du Village ont été lancés le 7 juillet. Ils seront reconduits chaque semaine jusqu'au 25 août.

Cette manifestation a été créée l'année dernière par l'asso-

Cette manifestation a été créée l'année dernière par l'association des commerçants du village en partenariat avec la Ville et l'Office municipal d'animation. Elle ambitionne de dynamiser le village en soirée, période durant laquelle les touristes auraient tendance à délaisser ce secteur au profit du bord de mer.

Tous les mardis, les festivités débutent généralement vers 18 h 30. Jusqu'à 20 heures, un spectacle déambulatoire (batucadas, échassiers, etc.) anime les rues. Ensuite, de 21 h 30 à minuit, trois bals et concerts sont assurés simultanément sur autant de sites par des groupes locaux : Place de la République ; Place dels Balls ; Place Gambetta (la programmation diffère chaque mardi).

Les styles de musique au répertoire (variété musette, disco, etc.) s'adressent à tous les publics : l'occasion de passer une très



agréable soirée en famille.

Enfin, l'édition du 8 août sera placée sous le signe de la catalanité : contes et histoires locaux, sardanes, repas du terroir, etc.

Infos. 04 68 81 10 15

... et le jeudi, balades gourmandes





La Casa de l'Albera et l'Office municipal d'animation organisent durant tout l'été des balades gourmandes. Ou comment découvrir Argelès-sur-Mer d'une manière décalée.

lle compte chaque été parmi les animations préférées des estivants : « Terre d'histoire et de saveurs », la balade commentée, gourmande et musicale, sera organisée tous les jeudis jusqu'au 27 août (rendez-vous à 18 heures devant la Casa de l'Albera, au village).

Les guides de la Casa de l'Albera partageront avec les participants leur passion pour l'histoire locale et le patrimoine - très riche - architectural, culturel, linguistique et culinaire.

L'union des commerçants, un des partenaires privilégiés de ces balades, proposera en guise de clôture du périple une dégustation de spécialités culinaires et de vins produits sur place.

Egalement au programme : une démonstration de sardane par le Foment de la sardane d'Argelès ; musique et instruments traditionnels avec les Tres Vents ; contes et légendes traditionnels catalans avec Georges Pawloff, du Théâtre du Réflexe.

Tarifs: 8 euros par personne (4 euros pour les moins de 12 ans, gratuit pour les moins de 3 ans).

Points de vente des billets : Casa de l'Albera ; Office municipal d'animation.

Durée de la balade : deux heures.

Casa de l'Albera : 04 68 81 42 74

Office municipal d'animation: 04 68 81 10 15

Plage et tourisme à la Casa de l'Albera

Le centre d'interprétation (village) accueille jusqu'au 23 décembre sa nouvelle exposition sur le thème du 150° anniversaire du tourisme et de la plage.



elle-ci est composée de plus d'une douzaine de panneaux (photographies d'époque et textes) originaux intégralement créés par les services municipaux, d'un film, d'un diaporama, de matériaux et d'objets (embarcations, vêtements de bain, etc.) qui retracent l'apparition du tourisme balnéaire devenu la première activité économique de la commune, ainsi que son évolution pendant 150 ans.

Histoire de la plage et du tourisme : quelques repères

La naissance de la station d'Argelès-sur-Mer remonte au Second empire, avec la plantation d'un bois de pins en 1860 et l'installation d'un « établissement pour les commodités des baigneurs » créé par un certain Llobet. L'arrivée du chemin de fer en 1865 et la réalisation « d'une voie carrossable » jusqu'à la plage donnèrent une impulsion décisive, comme en témoigne en 1872 une délibération du conseil municipal qui accepte de vendre une parcelle de terrain à M. Llobet, afin au'il puisse édifier de nouvelles constructions : « L'établissement Llobet commence à attirer des baigneurs à Argelès et s'il peut donner à ses constructions une fixité durable, on en verra bientôt d'autres s'élever à côté des siennes, ce qui donnerait à ces sables stériles une valeur très profitable aux intérêts de la commune et peut-être un essor au commerce de la contrée ».

Ces souhaits se réalisèrent et en 1893, la municipalité aménagea un premier lotissement de part et d'autre de l'extrémité de la « Route de la mer » (Allées Jules Aroles et du Racou).

Quant aux premiers campeurs, ils allèrent s'installer à l'orée du bois des Pins.

En pratique

Jusqu'au 30 septembre :

la Casa de l'Albera sera ouverte du mardi au samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures.

Fermée les dimanches et lundis.

Entrée:

3 euros, gratuit pour les enfants de moins de 13 ans accompagnés d'un adulte.

Groupes adultes (plus de 20 personnes) : 2 euros par personne.

Groupes scolaires: 1,50 euro par enfant.

Tarifs des visites guidées :

4 euros ; gratuit pour les enfants de moins de 13 ans accompagnés d'un adulte.

Infos. 04 68 81 42 74

Tous au village des « Enfants de la Mer »

« Enfants de la Mer » possède son village situé à l'extrémité de la promenade du Front de Mer, côté port. Jouxtant les expositions de photographies géantes, ce lieu est le cœur de ce programme initié dans les domaines du développement durable et de la sensibilisation à l'environnement.

Exposition

Tout d'abord, un des bâtiments abrite l'exposition «off» sur l'Antarctique, signée Marie-Laure Licari et Marc Dumontier.

Grand public

Ateliers d'animations autour du thème du développement durable, visites guidées des trois expositions visibles sur le Front de Mer (possibilité d'accueil des groupes en espagnol ou anglais) : les animations se multiplient durant l'été au Village des « Enfants de la Mer ». Programme complet sur http://enfantsdelamer.blogspot.fr/.

En pratique

Accueil assuré au Village en juillet et août, tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 heures. *Infos. 04 68 88 23 01*



Cet été, trois expos à la galerie Marianne

Située en cœur de ville, cette galerie d'art ambitionne « d'ouvrir l'oeil du public » et la culture à tous, provoquer des rencontres, des échanges entre les artistes et le public.

Pour cela, elle accroche régulièrement dans son espace et dans la salle du foyer communal des expositions temporaires, artistiques et culturelles : tableaux (huiles, aquarelles, acryliques, pastels, dessins, techniques), photographies, gravures, sculptures et assemblages, installations, etc. Infos. 04 68 81 50 60

Les prochaines expositions...







Christian Floriot (toiles) et Cyril Annet (sculptures). Invités d'honneur. Du 18 août au 25 septembre.



Lu Galler (huile et acrylique). Jusqu'au 6 août. Salle du foyer communal.

Tous les mois, le programme des rendez-vous et animations complet gratuit...

L'Office municipal d'animation (OMA) pilote la saison estivale. Chaque début de mois, il publie un programme complet des animations, gratuit, disponible dans tous les lieux de vie (OMA, Office de tourisme, Hôtel de Ville, etc.) et téléchargeable sur le municipal www.argeles-surmer.com. Un outil indispensable pour qui souhaite profiter pleinement des festivités locales.



Infos: 04 68 81 10 15



Tourisme

L'Office de tourisme vous accueille

Entre avril et octobre, près de 150 000 personnes franchiront le seuil de l'Office de tourisme situé au centre plage (un second point d'information est ouvert depuis le 15 juin et jusqu'au 15 septembre au cœur du village, sur la place Saint-Côme et Saint-Damien). Plus d'une vingtaine de permanents et de saisonniers y travaillent au plus fort de la saison.



Informations

Dans ce lieu incontournable pour les vacanciers, les visiteurs trouvent des informations sur les événements, les sites à découvrir, etc., essentiellement à Argelès-sur-Mer et alentours, dans les Albères et sur la Côte Vermeille.

Ils peuvent également consulter une documentation fournie et retirer de nombreux supports édités par l'Office de tourisme, les services municipaux et communautaires (voir encadré).

Des murs d'images projettent quant à eux en continu des vidéos sur Argelès-sur-Mer et des informations pratiques régulièrement actualisées.

Internet et réseaux sociaux

L'Office de tourisme est également très actif sur le web, avec notamment la page Facebook officiell (http://www.facebook.com/ argelessurmer.tourisme) qui compte plus de 23 000 membres.

Autre source incontournable d'information : le site Internet (www.argeles-sur-mertourisme.com). Le visiteur peut y consulter l'agenda des manifestations réactualisé, des vidéos, une carte interactive, les bons plans qui s'affichent sur la page d'accueil, sans oublier les webcams, extrêmement appréciées par les internautes. Installés au centre plage, à Valmy, au port, au dessus de l'espace Jean-Carrère (village), ces dispositifs offrent une vision panoramique des zones couvertes.

Offres d'hébergement

L'établissement propose une veille permanente sur les offres d'hébergement. Les vacanciers qui arrivent à Argelès-sur-Mer sans réservation préalable peuvent ainsi consulter un état des lieux régulier des hébergements disponibles dans les 23 hôtels, les 53 campings, les résidences et villages de vacances.

Billetterie

Enfin, l'Office de tourisme propose la vente de billets pour des animations, des spectacles et des excursions dont les balades accompagnées (voir encadré ci-contre). L'occasion de porter un regard différent sur les charmes du territoire argelésien.







Les balades accompagnées

Organisées par l'Office municipal de tourisme, elles donnent l'opportunité de découvrir en famille la richesse du patrimoine naturel argelésien.

Chaque mercredi:

Le sentier littoral du Racou aux criques



Chaque jeudi:

La réserve naturelle du Mas Larrieu



Départ à 9 heures de l'Office de tourisme. Tarif : 4 euros. Gratuit pour les moins de 13 ans. Inscriptions obligatoires à l'Office de tourisme.

Où s'informer?

Office municipal de tourisme

Place de l'Europe

Ouvert toute l'année (tous les jours de 8 h 30 à 20 heures en juillet et août). Infos. 04 68 81 15 85

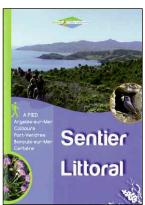
Courriel: infos@argeles-sur-mer.com

Point Information

Place saint-Côme et Saint-Damien Jusqu'à la mi-septembre : ouvert du lundi au samedi de 9 h 30 à 13 heures.

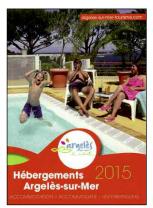
Plusieurs supports et moyens d'information pour (presque) tout savoir sur Argelès-sur-Mer durant l'été









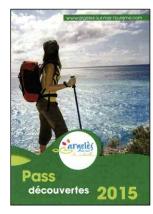












Guide des randonnées pédestres (prix : 4 euros), Sentier littoral (prix : 4 euros), Guide des itinéraires VTT (prix : 4 euros), Guide pratique, Guide des hébergements, Kid 2015 - Vacances en famille, Pass découvertes, Plan de ville, Site internet, Page Facebook...



L'OPAH se poursuit

La Ville d'Argelès-sur-Mer a lancé une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) en février 2012. Cette initiative s'inscrit à la fois dans une démarche globale d'amélioration du centre-ville et une politique sociale de l'habitat.



e périmètre d'intervention couvre le centre d'Argelès-sur-Mer (cœur historique et faubourgs avoisinants). Il regroupe 2800 logements, essentiellement du bâti ancien.

Au terme de ces trois premières années d'activité, l'OPAH est forte de résultats très positifs : près de 2 millions d'euros TTC de travaux investis sur le centre ancien ; un peu plus d'un million d'euros TTC de subventions publiques engagés pour la réhabilitation de logements; 63 logements réhabilités.

L'OPAH est reconduit pour deux années

Ses objectifs jusqu'à la fin 2016 : requalifier l'image du centre ancien et favoriser le maintien d'une population à l'année ; lutter contre l'habitat dégradé et vacant ; favoriser les économies d'énergie et lutter contre la précarité énergétique ; valoriser le patrimoine historique du centre ancien.

Dorénavant, l'opération s'orientera principalement vers les propriétaires bailleurs (qui s'engagent à louer leur bien pendant une durée minimum de 9 ans à des ménages à revenu modeste) ainsi que les primo-accédants répondant aux conditions de ressources fixées par la loi et qui souhaitent restaurer un bâtiment ancien désaffecté (grange, cave, etc.).

D'un point de vue financier, le budget alloué annuellement à l'OPAH par la Ville s'élève à 140 159 euros TTC.

L'Etat, le Conseil départemental, l'ANAH et la CAF participent également à l'opération.

Plus d'infos?

Des permanences OPAH se déroulent tous les mardis matin à l'Hôtel de Ville. Des conseillers vous recevront sur rendez-vous préalable. Tél. 06 43 81 48 53 / 04 68 98 85 89 (Urbanis) ou argelessurmer@urbanis.fr

L'info municipale en direct

La Ville d'Argelès-sur-Mer édite une newsletter. Chaque semaine, elle vous informera sur l'actualité de la commune et les événements exceptionnels. Pour la recevoir directement sur votre boîte mail, inscrivez-vous en un clic sur la page d'accueil (www.argeles-sur-mer.com), rubrique « Lettre d'information ».



La Communauté de communes Albères - Côte Vermeille Illiberis, en partenariat avec Patrimoine Habitat, poursuit sur son territoire son opération façades. Cette initiative, qui n'a aucun lien avec l'OPAH, s'inscrit dans une volonté de valorisation du patrimoine bâti. Une aide financière peut être versée aux bénéficiaires.

Son obtention obéit à plusieurs critères : revenus du demandeur, situation et finalité du bien immobilier. Le périmètre défini pour cette opération est consultable sur le site www.cc-alberes-cote-vermeille.com.

Pour obtenir plus d'informations sur les conditions de cette action, des documents sont à votre disposition à l'accueil de la Communauté de communes (04 68 81 63 77), à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou sur le site internet www.cc-alberes-cote-vermeille.com. Infos. 04 68 34 34 34 (Patrimoine Habitation).

Opération façades avec la CDC



Le CLIC vous informe

Destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus ou leur entourage habitant sur le territoire du Tech, le Centre local d'information et de coordination (CLIC) est un dispositif complémentaire des missions exercées dans les Maisons sociales de proximité, notamment par les équipes personnes âgées / personnes handicapées.

Ses missions

- l'accueil, l'information et l'orientation des habitants de plus de 60 ans, leur entourage ou les professionnels ;
- la mise en place d'actions collectives (prévention des chutes ; ateliers autour de la mémoire, ...) ;
- des projets en lien avec les partenaires (mairies, centres communaux d'action sociale).

Fonctionnement

Ouvert à Argelès-sur-Mer depuis septembre 2014 au 1bis boulevard Edouard-Herriot, cet espace accueille le public les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 heures à 12 heures.

Une permanence a également lieu le mercredi de 14 heures à 17 heures dans les locaux de la Maison sociale de proximité, à Céret. L'accueil téléphonique fonctionne les mardis, jeudis et vendredis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures au numéro suivant : 04 68 87 57 30. Possible de laisser un message sur la boîte vocale.

Conseil municipal

Toutes les délibérations sont consultables sur http://ville.argeles-sur-mer.com/fr, rubrique « La mairie ». Les prochains conseils municipaux

Ils se dérouleront un jeudi par mois à 21 heures, salle des commissions : 27 août ; 14 septembre ; 15 octobre.

Tribune de l'opposition

Drôle de SAGA! La Société d'Aménagement et de Gestion d'Argelès sur Mer (SAGA) a vécu. Sa disparition a été actée lors du CM du 28 mai. La SAGA avait par convention du 7 juin 1990 en charge l'exploitation du port et son développement, elle en avait les moyens mais pas la volonté. C'était plutôt une belle entreprise sous contrôle de la municipalité avec une marge confortable et une masse salariale sympathique. Mais vu la vacuité des projets de développement, il n'y a pas eu d'investissements et les profits sont partis en impôts. Elle sera remplacée par une régie : ne nous méprenons pas, nous ne sommes pas contre cette décision qui permettra peut être plus de clarté !!! Mais ce qui nous inquiète, c'est le manque de vision pour le développement du port en tant que tel avec des perspectives de vrais emplois à la clé : cela n'en prend malheureusement pas le chemin. Donc, finalement, saga à suivre...

> Brigitte DE CAPELE Philippe RIUS Laurent MADERN



Traitement des pins

3300 pins, sur l'ensemble du territoire argelésien, ainsi que le bois des Pins (plage) seront traités contre les chenilles processionnaires durant la dernière semaine de septembre et courant octobre, ceci en fonction de l'évolution de la larve de la chenille

Le traitement, à base de produits estampillés bio, sera assuré par une entreprise mandatée par la Ville. Il débutera en soirée, vers 22 heures et se poursuivra jusqu'à l'aube. Ce traitement, indispensable pour le maintien d'une situation sanitaire optimisée, entraînera quelques nuisances sonores et visuelles (du fait de l'éclairage de la cime des arbres avec des projecteurs). *Infos. 04 68 95 34 23*





Bienvenue à Argelès-sur-Mer

Le maire, l'équipe municipale, les services de la Ville, les associations et les producteurs locaux ont accueilli plus de 130 nouveaux Argelésiens le 5 juin dernier, à Valmy.

Suite à l'intervention d'Antoine Parra, Adjoint au Maire, à la prestation des Cantaires catalans, des Gegants et à la présentation de la riche histoire de la ville par Béatrice Vérhille, directrice des Affaires culturelles, le maire a suggéré dans son intervention quelques pistes à suivre pour débuter au mieux une nouvelle vie à Argelès-sur-Mer : adhérer à une des 160 associations locales ; rejoindre une commission extra-municipale, « car chacun a droit à la parole et peut s'impliquer dans la vie communale ».



Nautiques à Port-Argelès

La 8° édition de cet événement s'est déroulée les 13 et 14 juin. Elle proposait une série d'animations sur ou autour du bassin : régates, parades nautiques, concours de pêche, démonstration de bateaux à rames, repas des équipages, etc.

De nombreuses associations y participaient. Parmi elles : YCAR (yacht-club), Granyotarem (bateaux à rames), APAR (association des plaisanciers), association Guillaume Bec, association Els Amics de la barca Notre-Dame de Consolation.

Un des temps forts du week-end est survenu le samedi matin sur le Quai d'honneur avec l'inauguration du portique d'embarquement pour personnes à mobilité réduite. Initiée par l'association Guillaume Bec, l'installation a été financée par la municipalité d'Argelèssur-Mer via la SAGA et le Lions Club de Saint-Cyprien.



Fête de la Musique - 21 juin





Total Festum - 22 au 24 juin







Les Déferlantes - 10 au 17 juillet











Concours des maisons fleuries



Comme chaque année, de nombreux Argelésiens ont agi pour le fleurissement de la ville en participant au concours des maisons fleuries.

Trois catégories étaient proposées : les façades (balcons, fenêtres, façades, pas-de-porte) ; les jardins (jardinets et jardins d'agrément de plus de 100 m²) ; les jardins et façades. Le fleurissement a été noté sur place par un jury composé d'élus, de responsables des aménagements des espaces verts et de délégués de quartier.

Les prix ont été remis le 29 juin à l'Hôtel de Ville en présence de Pierre Aylagas, député-maire de la Ville d'Argelès-sur-Mer et de membres de l'équipe municipale.

Le palmarès :

1er Prix Jardins et façades : Emilie Marin.

1er Prix Jardins : Anne Reig.1er Prix Façades : Josette Ricard.

4 Jours pour la biodiversité

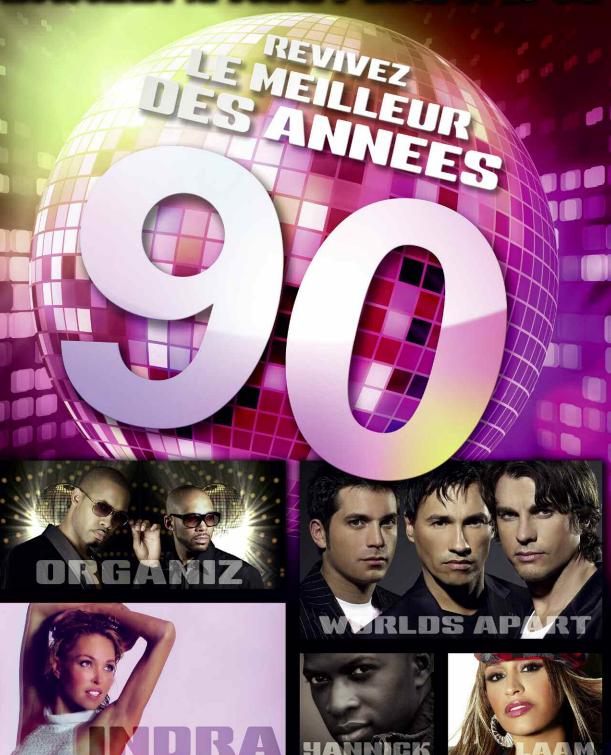


Cet événement représentait une étape essentielle de l'édition 2015 de l'opération municipale « Enfants de la Mer ».

Du 18 au 21 juin, il a été rythmé par de nombreux temps forts : soirée des loups au cinéma Jean-Jaurès, avec la participation exceptionnelle de Jim Brandenburg, photographe des loups ; dévoilement sur les quais de Port-Argelès de l'exposition *Littoral, 40 ans de merveilles préservées* (visuel) ; soirée des beautés froides au village des Enfants de la Mer. Présentation des expositions *Taïga* et *La Fred d'Aqui*. Mais aussi des sorties naturalistes en mer, un marché de producteurs, une armada de bateaux, un plateau radio, une fête de la montagne, etc.

« Enfants de la Mer » se poursuivra jusqu'à la fin octobre avec les quatre expositions visibles sur la Promenade du Front de Mer et les ateliers organisés au village des Enfants de la Mer.

SAMEDI 15 AOUT 2015 À 21^H30



AVEC LES STARS ET LES TUBES QUI ONT MARQUÉ CETTE DECENNIE

PRESENTÉ PAR PATRICE AMATE ET VALERIE BAROUILLE DE L'ÉMISSION « FA SI LA CHANTER »



CONCERT GRATUIT ESPLANADE DU CASINO 66 700 ARGELES SUR MER





